

Le Tribunal Suprême du Brésil annule le procès en ligne sur le recours en appel de Lula



Brasília, 29 avril (RHC) – Le juge Edson Fachin, du Tribunal Suprême Fédéral du Brésil, a accepté une demande de la défense de l'ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula, de reporter le procès en ligne qui devait analyser un recours en appel du fondateur du Parti des Travailleurs dans l'affaire Guarujá.

La révision du recours a commencé la semaine dernière et devait prendre fin aujourd'hui, mais la défense de l'ex-dirigeant ouvrier s'est plainte du fait qu'elle n'avait pas été informée du procès.

Fachin a allégué que le Tribunal Suprême Fédéral aurait dû publier l'agenda avec l'audience avec cinq jours ouvrables d'avance.

“Je crois que l'acte de coercition constitue une illégalité flagrante qui justifie l'octroi de l'ordre préliminaire, à cause de l'apparente non-observation du droit de la défense à exercer ses facultés avant le début du procès en ligne, a argumenté le ministre de la cour suprême.

Face aux faits, le procès doit être reporté pour donner à la défense l'opportunité de parler.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/221252-le-tribunal-supreme-du-bresil-annule-le-proces-en-ligne-sur-le-recours-en-appel-de-lula>



Radio Habana Cuba